

Les musiques artificielles

M. François-Bernard MÂCHE :

Je suis en opposition avec deux affirmations que vous avancez préalablement à vos cinq questions. La première est que l'art a « quitté depuis longtemps le domaine du sacré où il trouva son sens et sa fonction pendant des millénaires ». Je me permets de vous renvoyer à mon article sur Xenakis paru dans le tome I de l'Encyclopédie des Musiques Sacrées; je pense au contraire que l'art quitte la fonction essentiellement profane à laquelle la Renaissance l'a le plus souvent assujetti depuis le XVIème siècle, pour retrouver un rôle sacré, c'est-à-dire de lien entre l'homme et l'universel conçus comme un tout à l'intérieur d'un monisme (matérialiste ou non peu importe).

Deuxièmement je pense, contrairement à ce que vous dites, que l'audience des artistes contemporains est dans l'absolu et quantitativement plus grande qu'elle ne l'a jamais été.

Voici maintenant quelques réponses :

I. La musique est le lieu des rapports entre la pensée et les sons. Lorsqu'elle se replie sur elle-même pour se constituer en langage (tonal, sériel, modal, etc...) elle se coupe du réel sonore et se limite à une communication humaniste de structures codées. Si à l'inverse elle se confond avec les sons bruts (le cas ne s'est pas encore vraiment présenté, mais mon oeuvre Rituel d'Oubli pose ce problème), elle cesse de penser pour ne vivre que d'une sensibilité animale. La musique est un équilibre sans cesse remis en cause entre le son et la pensée, pour donner à entendre la vérité des sons. C'est dire que selon moi elle ne peut être considérée ni comme un langage (elle est pour l'essentiel au-delà des structures linguistiques) ; ni comme un mode d'expression (le compositeur n'est qu'un médium); ni comme une discipline artistique au sens strict (les oeuvres ne sont qu'un cas particulier, privilégié, de l'activité ou de l'attitude musicale); ni enfin une discipline scientifique (savoir, et non science, la musique s'adresse à la totalité de l'être, et non seulement à l'outil spécialisé qu'est l'intelligence logique; mais la science est une arme efficace que la musique peut utiliser avec la désinvolture qui convient).

II. Je suis compositeur.

III. La musique est, comme toute création authentique, révolutionnaire par essence. Elle est un des repères pour l'humanité sur le chemin de sa réconciliation avec le monde.

IV. La création artistique, et musicale en particulier, fait appel à l'intelligence, à la conscience, à l'inconscient, à l'intuition, à la sensibilité, à la sensualité, etc... etc... La musique, avec les autres arts linguistiquement indéterminés (arts visuels) est le seul lieu où la pensée peut s'épanouir dans sa totalité.

V. Dans la mesure où la musique a besoin de moyens scientifiques pour faire avancer sa logique (ce que j'appelle son contenu « linguistique »), elle peut se

servir des ordinateurs au même titre que d'une grammaire générative ou de n'importe quoi d'autre de ce genre. Mais, à ma connaissance, l'usage des ordinateurs suppose une quantification des éléments musicaux, leur réduction à des paramètres, ou à un code binaire. Or je pense que cette démarche réclame une extrême prudence et que l'élément premier de la musique n'est pas un quantum quelconque mais un quale, c'est-à-dire un rapport qualificatif entre des quanta : jusqu'ici on n'a pas su combler le vide entre ceux-ci et celui-là, et la démarche structuraliste, généralisation de la phonologie, c'est-à-dire une démarche rigoureuse mais purement qualitative, que j'ai personnellement entreprise depuis quelques années, me paraît provisoirement plus apte à rendre compte des structures musicales que leur quantification forcément incomplète (dans le domaine des timbres par exemple). De plus il ne faut pas oublier que tout enrichissement excessif du langage musical masque ce qui dans la musique va au-delà du langage, et qui fait le lien avec le foisonnement incontrôlé du réel. Si on croit en effet, comme c'est mon cas, qu'il y a dans toute réalité infiniment plus de complexité que dans le plus complexe des ordinateurs, et que l'acte musical est essentiellement un déchiffrement du réel - découverte de la musique latente dans les bruits du monde, et non invention de structures artificielles - on pensera que l'usage le plus intéressant d'un ordinateur ne sera pas d'en faire un outil de création, par combinaison de signes conventionnels, mais d'analyse pour l'élaboration de modèles de plus en plus précis du monde sonore, à partir desquels l'acte de création lancera toujours, au-delà de cette logique enrichie, un pari beaucoup plus vaste que toute logique.

29 novembre 1968

Diagrammes du monde n° 146, Les musiques artificielles, Monaco, Éditions du Cap, avril 1969, p.78

Éditions Labergerie.

Les musiques artificielles

Réponses à un questionnaire en cinq points précédé de considérations générales parmi lesquelles :

Des essais ont été faits, spécialement dans le domaine de la musique, pour mettre les ordinateurs au service d'une activité de "création artistique" (étant entendu que le terme "artistique" ne peut plus être pris dans le même sens qu'autrefois, l'art ayant quitté depuis longtemps le domaine du sacré où il trouva son sens et sa fonction pendant des millénaires, et l'audience des

artistes contemporains consistant souvent en un petit nombre d'initiés).

- 1) Qu'est-ce que la musique représente pour vous, un langage, un mode d'expression, une discipline artistique, une discipline scientifique, ou autres ?
- 2) Vous sentez-vous concerné, intéressé, touché, indifférent ou heurté par la musique contemporaine, et pourquoi ?
- 3) Pensez-vous que la musique possède encore actuellement, et conservera dans l'avenir, une fonction sociale ?
- 4) À votre avis, la création artistique en général, et la composition musicale en particulier, font-elles appel principalement à la sensibilité, à l'intelligence, aux deux réunies, à l'intuition, à l'inconscient, ou autres ?
- 5) Réagissez-vous par l'approbation ou par l'hostilité à l'emploi des ordinateurs dans la composition musicale, et croyez-vous que cette expérience, encore à ses débuts, peut dans l'avenir amener un enrichissement, une révolution peut-être, ou un appauvrissement dans le langage musical ?

M. François-Bernard MÂCHE :

Je suis en opposition avec deux affirmations que vous avancez préalablement à vos cinq questions. La première est que l'art a « quitté depuis longtemps le domaine du sacré où il trouva son sens et sa fonction pendant des millénaires ». Je me permets de vous renvoyer à mon article sur Xenakis paru dans le tome I de l'Encyclopédie des Musiques Sacrées; je pense au contraire que l'art quitte la fonction essentiellement profane à laquelle la Renaissance l'a le plus souvent assujéti depuis le XVI^{ème} siècle, pour retrouver un rôle sacré, c'est-à-dire de lien entre l'homme et l'universel conçus comme un tout à l'intérieur d'un monisme (matérialiste ou non peu importe).

Deuxièmement je pense, contrairement à ce que vous dites, que l'audience des artistes contemporains est dans l'absolu et quantitativement plus grande qu'elle ne l'a jamais été.

Voici maintenant quelques réponses :

I. La musique est le lieu des rapports entre la pensée et les sons. Lorsqu'elle se replie sur elle-même pour se constituer en langage (tonal, sériel, modal, etc...) elle se coupe du réel sonore et se limite à une communication humaniste de structures codées. Si à l'inverse elle se confond avec les sons bruts (le cas ne s'est pas encore vraiment présenté, mais mon oeuvre Rituel d'Oubli pose ce problème), elle cesse de penser pour ne vivre que d'une sensibilité animale. La musique est un équilibre sans cesse remis en cause entre le son et la pensée, pour donner à entendre la vérité des sons. C'est dire que selon moi elle ne peut être considérée ni comme un langage (elle est pour l'essentiel au-delà des structures linguistiques) ; ni comme un mode d'expression (le compositeur n'est qu'un médium); ni comme une discipline artistique au sens strict (les oeuvres ne sont qu'un cas particulier, privilégié, de l'activité ou de l'attitude musicale); ni enfin une discipline scientifique (savoir, et non science, la musique s'adresse à la totalité de l'être, et non seulement à l'outil spécialisé

qu'est l'intelligence logique; mais la science est une arme efficace que la musique peut utiliser avec la désinvolture qui convient).

II. Je suis compositeur.

III. La musique est, comme toute création authentique, révolutionnaire par essence. Elle est un des repères pour l'humanité sur le chemin de sa réconciliation avec le monde.

IV. La création artistique, et musicale en particulier, fait appel à l'intelligence, à la conscience, à l'inconscient, à l'intuition, à la sensibilité, à la sensualité, etc... etc... La musique, avec les autres arts linguistiquement indéterminés (arts visuels) est le seul lieu où la pensée peut s'épanouir dans sa totalité.

V. Dans la mesure où la musique a besoin de moyens scientifiques pour faire avancer sa logique (ce que j'appelle son contenu « linguistique »), elle peut se servir des ordinateurs au même titre que d'une grammaire générative ou de n'importe quoi d'autre de ce genre. Mais, à ma connaissance, l'usage des ordinateurs suppose une quantification des éléments musicaux, leur réduction à des paramètres, ou à un code binaire. Or je pense que cette démarche réclame une extrême prudence et que l'élément premier de la musique n'est pas un quantum quelconque mais un quale, c'est-à-dire un rapport qualificatif entre des quanta : jusqu'ici on n'a pas su combler le vide entre ceux-ci et celui-là, et la démarche structuraliste, généralisation de la phonologie, c'est-à-dire une démarche rigoureuse mais purement qualitative, que j'ai personnellement entreprise depuis quelques années, me paraît provisoirement plus apte à rendre compte des structures musicales que leur quantification forcément incomplète (dans le domaine des timbres par exemple). De plus il ne faut pas oublier que tout enrichissement excessif du langage musical masque ce qui dans la musique va au-delà du langage, et qui fait le lien avec le foisonnement incontrôlé du réel. Si on croit en effet, comme c'est mon cas, qu'il y a dans toute réalité infiniment plus de complexité que dans le plus complexe des ordinateurs, et que l'acte musical est essentiellement un déchiffrement du réel - découverte de la musique latente dans les bruits du monde, et non invention de structures artificielles - on pensera que l'usage le plus intéressant d'un ordinateur ne sera pas d'en faire un outil de création, par combinaison de signes conventionnels, mais d'analyse pour l'élaboration de modèles de plus en plus précis du monde sonore, à partir desquels l'acte de création lancera toujours, au-delà de cette logique enrichie, un pari beaucoup plus vaste que toute logique.

29 novembre 1968

Diagrammes du monde n° 146, Les musiques artificielles, Monaco, Éditions du Cap, avril 1969, p.78

Éditions Labergerie.

